

Urbanisme et aménagement

RNCP28043 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	311n, 341
Code(s) ROME	K1401, K1801, M1403, C1503, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)

<http://www.u-pem.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce master est composé de 9 parcours-types:

Alternatives urbaines et démarches expérimentales- espaces publics ; développement et territoires : ressources, politiques et stratégies ; développement urbain intégré – stratégies et projets ; environnements urbains – stratégies, projets, services ; habitat et renouvellement urbain ; Maîtrise d'ouvrage des projets urbains ; Programmation, projet et management urbain ; Transport, mobilité ; urbanisme et expertise internationale ;

Le master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés : les métiers des études urbaines, les métiers de la planification urbaine, les métiers de la conception urbaine, les métiers de la gestion urbaine.

Le titulaire de ce master peut exercer les activités suivantes :

- Production d'analyses et des diagnostics territoriaux en vue de la définition d'orientations de planification territoriale et/ou de la réalisation de projets urbains : productions de données qualitatives ou quantitatives; analyse, problématisation et mise en perspective ; restitution et mise en partage auprès des acteurs du projet;
- Production de documents de planification territoriale ou sectorielle et de réglementation de l'aménagement urbain tels que Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, Schéma de Cohérence territoriale, Plan local d'urbanisme intercommunale, Programme local de l'habitat intercommunal, Plan de déplacement urbain, Schéma régional climat, air, énergie, schéma régional de cohérence écologique : animation de groupes de travail, expression des enjeux, traduction des enjeux en axes stratégiques, en programmes d'action et déclinaison en projets...
- Conception de projets urbains : programmation urbaine, ingénierie financière, production de cahiers des charges, coordination d'études techniques, organisation de la participation des habitants
- Mise en oeuvre et animations de politiques, de projets et de programmes d'intervention sur l'espace urbain : coordination des services et des réseaux, organisation de concertation publique, évaluation des interventions, animation du dialogue entre les services

En fonction du parcours suivi en deuxième année, le titulaire de ce master peut exercer ces activités sur des projets, des thématiques et des contextes variables : développement local et territorial, habitat et logement, urbanisme opérationnel, opération foncière, transport, espaces publics, environnement, renouvellement urbain, quartiers de la

politique de la ville, villes en développement, coopération transfrontalière, projets européens, etc.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Six principales compétences ont été identifiées que les étudiants doivent maîtriser à l'issue de la formation :

Problématiser l'espace dans une perspective d'action : dans une situation de production d'un diagnostic territorial ; capacité à adopter une attitude réflexive, à se positionner par rapport à la demande ou à la commande.

Coopérer et interagir dans des systèmes d'acteurs complexes : à toutes les étapes, l'action en matière d'urbanisme et d'aménagement se caractérise par la multiplicité des intervenants, la présence d'acteurs politiques, l'intervention de professionnels exerçant des métiers complémentaires (ex techniciens de la voirie, paysagistes, ...) , la formation vise à acquérir des capacités

d'animation, de communication, d'argumentation, de prise en compte des points de vues divers, de compréhension des domaines connexes.

Construire une intervention sur l'espace dans un contexte d'incertitude ou en mutation : anticiper et être conscient des mutations sociétales, économiques et environnementales à venir, être en capacité de s'adapter à l'évolution des cadres juridiques et institutionnels de l'ensemble des parties prenantes d'un projet.

Développer une activité professionnelle pérenne : exercer une activité de veille dans le domaine de l'urbanisme, se constituer ses propres références, s'auto-former et comprendre ses besoins de formation.

Assumer les responsabilités sociétales de l'urbaniste sur le plan légal, éthique, moral : savoir s'engager en prenant en compte la portée de ses actions, savoir sécuriser les interventions sur le plan juridique, se responsabiliser aux regards des enjeux sociétaux.

Produire des connaissances et les rendre disponibles : savoir capitaliser des données, transmettre son expérience.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat :

- Collectivités territoriales : services techniques des régions, départements, intercommunalités et communes dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat, de l'environnement, du transport, du développement social urbain ; services de la stratégie et de la prospective ; mission Europe ; service de démocratie locale
- Bureaux études et de conseil dans les domaines suivants : urbanisme, transport, environnement, concertation, prospective territoriale, architecture
- Agences d'urbanisme
- Organismes d'habitat social (publics ou privés)
- Sociétés d'économie mixte
- Organisme de l'Etat chargés de missions relatives à l'aménagement et aux territoires : DATAR, ADEME, Agence Nationale de l'amélioration de l'habitat, Etablissements publics d'aménagement (EPA)
- Agences de développement local
- Opérateurs privés de programmes immobiliers
- Opérateurs de services urbains en particulier transport et environnement
- Secteur associatif au service de la concertation habitante, de l'insertion sociale
- ONG internationales
- Universités, centres de recherche
- Chargé(e) d'étude en urbanisme, transport, environnement ; Chargé d'observatoires urbains
- Chargé(e) de projet urbain, chef(fe) de projet urbain
- Chargé(e) de mission habitat, politique de la ville, transport, environnement
- Chargé(e) de programmation urbaine
- Gestionnaire de services urbains
- Chargé(e) de développement local
- Chargé(e) d'opération immobilière ; Chargé(e) de valorisation immobilière
- Conseiller(ère) en mobilité
- Chargé(e) de recherche et d'enseignement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage urbaine et du

pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés : les métiers des études urbaines, les métiers de la planification urbaine, les métiers de la conception urbaine, les métiers de la gestion urbaine.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 321 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 064
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Personnes ayant contribué aux enseignements
(Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE
Uniquement pour les parcours-types:
• Développement urbain intégré : stratégies et projets
• Habitat et renouvellement urbain

Personnes ayant contribué aux enseignements
(Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements
(Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur
l'enseignement supérieur)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28043/>